

L'actualité de l'action municipale  
à Beaumont (Puy-de-Dôme)  
N° 2 - septembre 2014

# NOTRE VILLE BEAUMONT



## BEAUMONT NOTRE VILLE N° 2 - septembre 2014

### URBANISME

Modification n° 4 du Plan local d'urbanisme	page 4
Modification du périmètre de protection des monuments historiques	page 6

### CADRE DE VIE

Travaux	page 8
La sécurité et la tranquillité publiques sont l'affaire de tous	page 10
Organisation territoriale : échelon décisionnel et opérationnel	page 11
Maîtrise des dépenses d'énergie : des résultats concrets	page 12

### VIE DE LA COMMUNE

Schéma de randonnées	page 13
Remise des prix du concours des potagers et maisons fleuries	page 13
Chronique des « Six collines » : soit dit entre nous...	page 18
Journées européennes du patrimoine	page 18

### VIE CULTURELLE

Agenda de la rentrée 2014	page 14
Les guêpes rouges-théâtre	page 15

### VOIX DES GROUPES

Réussir ensemble pour Beaumont	page 16
Beaumont ville du bien vivre et des solidarités	page 16

## État civil

### Naissances

Le 26 mai, Camille Caron  
Le 26 mai, Orlanne Patra  
Le 30 mai, Ricci Espinos  
Le 10 juin, Killian Guerre  
Le 21 juin, Julia Perret  
Le 1er juillet,  
Malone Thierry-Cherrier  
Le 4 juillet, Théo Garchery  
Le 8 juillet,  
Loéline Montjotin Fondard  
Le 10 juillet, Lila Beauvain  
Le 28 juillet,  
Marius Doupeux  
Le 31 juillet, Kelya Senectaire  
Le 1er août, Sara El-Guerrab

### Décès

Le 23 mai,  
Angéline Bougerol, veuve de Victor Berthon  
Le 25 mai, Jacqueline Cailly, épouse de Michel Perchine

Le 7 juin, René Taver, époux de Denise Brun  
Le 7 juin,  
Joseph Anglade, époux de Georgette Cousteix  
Le 21 juin, Jacqueline Barbet, veuve d'André Carret  
Le 24 juin,  
Jeannine Guittard, épouse de Lucien Gouttebroze  
Le 25 juin, Maria Ibba, veuve de Fernando Atzeni  
Le 26 juin, Henri Bartos  
Le 30 juin,  
Anne-Marie Chadrin, veuve de Maurice Semail  
Le 4 juillet, Gilles Vergeade  
Le 4 juillet, André Chassagne  
Le 5 juillet, Renée Delit, épouse d'Henri Gojon  
Le 16 juillet,  
Stéphanie Monarcha, veuve de Casimir Kusmierczyk

Le 20 juillet, Claude Maurel  
Le 21 juillet,  
Henriette Guibert, veuve de Charles Delrieu

### Mariages

Le 14 juin, Cyril Chastang et Sarah Ribier  
Le 21 juin,  
Philippe Jouveveau et Frédéric Virollet  
Le 21 juin, Gaston Péan et Antoinette Flouvat  
Le 5 juillet,  
Julien Ramagnano et Louise Lafarge  
Le 19 juillet,  
Maximilien Venet et Patricia Garnier  
Le 9 août, Jérôme Masalski et Laurie Lemaire  
Le 9 août, Tony Pingeon et Malika Guendouzi

## Numéros utiles et infos pratiques

### Urgences

Pompiers	18
SAMU	15
Clinique Châtaigneraie	04 73 40 80 40
CHU (CHU Estaing, CHU Gabriel-Montpied, CHU Hôpital-Nord)	04 73 750 750
Association de médecins AMUAC (médecins de garde 24 h / 24, 7j / 7)	04 73 44 10 00
Police nationale (urgences)	17
Commissariat central	
106 avenue de la République	04 63 05 22 22
Gendarmerie de Romagnat	04 73 62 60 64
Service des eaux	0 810 000 777
EDF Sécurité dépannage	0 810 333 063
GRDF Urgence sécurité gaz	0 800 47 33 33

### La Poste

Bureau du Massage : Lundi : 14 h 30 - 18 h (fermé le matin), mardi au vendredi : 10 h - 12 h / 14 h 30 - 18 h, samedi : 9 h 30 - 12 h  
Bureau avenue du Mont-Dore : Lundi : 8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 18 h, mardi : 8 h 30 - 12 h / 14 h - 18 h, mercredi, jeudi, vendredi : 8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 18 h, samedi : 8 h 30 - 12 h

### Services municipaux

<b>Mairie</b> Rue de l'Hôtel-de-Ville 63110 Beaumont www.beaumont63.fr contact@beaumont63.fr	04 73 28 88 00
Centre technique municipal	04 73 26 66 68
Police municipale	04 73 28 86 86
CCAS (fermé vendredi a.m.)	04 73 15 15 93
Dir. de l'animation de la cité	04 73 15 15 90
Direction de l'enfance et de la vie scolaire	04 73 15 15 91
Service jeunesse	04 73 93 93 23
Relais assistantes maternelles	04 73 15 15 92
Multiaccueil du Massage	04 73 27 29 59
Multiaccueil de La Mourette et crèche familiale	04 73 39 98 54
Service de la vie scolaire	04 73 15 33 41
Centre de loisirs	04 73 15 15 94
Maison des Beaumontois	04 73 15 15 90
Le Tremplin	04 73 88 18 88
Stade municipal de l'Artière	06 86 44 65 50
Halle des Sports de La Mourette	06 75 70 87 99

### Services communautaires

Bibliothèque communautaire René-Guy Cadou	04 73 98 35 67
<b>Déchetterie - Impasse Lavoisier 63540 Romagnat</b> , ouverte du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 19 h, samedi et dimanche de 9 h à 19 h.	04 73 44 97 26
Fermé les jours fériés.	
Enlèvement ordures ménagères, collecte sélective, biodéchets, enlèvements des encombrants	Service environnement Clermont Communauté
	04 73 74 31 00

### Éducation

Groupe scolaire Jean Zay	
• Maternelle	04 73 93 15 00
• Élémentaire	04 73 93 13 19
• Restaurant scolaire	04 73 93 44 88
Groupe scolaire Le Massage	
• Maternelle	04 73 27 11 29
• Élémentaire	04 73 26 60 64
• Restaurant scolaire	04 73 26 52 09
Collège Molière	04 73 27 50 94

### Social

Assistantes sociales (uniquement sur RV) Centre de circonscription « La Chaîne des Puys - Beaumont » 30, chemin du Mas	04 73 15 06 70
Sécurité sociale, permanences à la Maison des Beaumontois, les jeudis de 13 h 30 à 16 h 30	04 73 15 15 96
Foyer socio-éducatif	04 73 27 28 07
Enfance et partage Enfants maltraités	04 73 77 09 89
Conciliateur Permanence le mardi de 9 h à 11 h 30 (hors vacances scolaires) à la mairie de Royat - 46, boulevard Barrieu	06 89 22 33 31 michel.pinet@conciliateurdejustice.fr
Mission locale, permanences à la Maison des Beaumontois, jeudi de 9 h à 12 h (sur RV) Rendez-vous au	04 73 42 17 57
Plan local pour l'insertion et l'emploi 64/66, avenue de l'Union-Soviétique 63000 Clermont-Ferrand Permanences assurées par Mme Marilyne Baud, les mardis après-midi et mercredis matin à la Maison des Beaumontois, uniquement sur rendez-vous au	04 63 66 96 96

### Les marchés à Beaumont

Parking de la Maison des Associations, le samedi de 8 h à 12 h  
Place du Parc, le jeudi de 8 h à 12 h

Directeur de la publication :  
Alain Dumeil  
Rédaction : Équipe municipale  
Crédits photos : Services municipaux  
Maquette : Matière grise  
Impression : Colorteam  
Régie publicitaire : Agri-Centre  
Dépôt légal 3e trimestre 2014



**L'**été météorologique, hélas, aura été maussade et voilà pourtant déjà que sonne l'heure de la rentrée.

Alors pour la reprise du travail, la rentrée des classes, le démarrage des activités associatives, je vous souhaite courage, dynamisme et si possible optimisme. Et ce malgré tous les contextes difficiles qui nous entourent, toujours le chômage, toujours la crise économique qui perdure, toujours la fiscalité lourde et les dotations financières en faveur des collectivités qui diminuent. Les élections municipales qui ont eu lieu il y a quelque cinq mois sont déjà loin et, comme nous nous y étions engagés, la municipalité est totalement au travail, mobilisée au service de tous les Beaumontois. Vous trouverez dans ce bulletin la présentation et le détail de quelques dossiers en cours. Les traditionnels travaux d'été ont été nombreux, notamment dans les écoles, les cantines et les installations sportives. La mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires est bien programmée et le forum habituel de rentrée de la vie associative locale en montrera tout son dynamisme et sa vitalité.

Dès la mi-septembre, après quelques travaux d'aménagement, le marché du samedi matin va être réinstallé au plus près de l'activité

commerciale devant l'hôtel de ville. Nous avons aussi, sans perte de temps, lancé une modification du PLU (Plan local d'urbanisme) afin d'intégrer des dispositions de lois nouvelles dans la réglementation et aussi adapter quelques points de détails aux réalités concrètes du terrain pour faciliter la réalisation de plusieurs projets importants.

Les élus de la majorité municipale se sont engagés, comme moi-même, dans une démarche de proximité, d'écoute et de relation directe avec tous et je tiens à ce que nous poursuivions ainsi, en étant des élus impliqués et accessibles.

Nous nous attachons également à expliquer nos choix, notre vision de l'avenir qui passe aussi par des décisions d'économie, parfois non négligeables, pour ne pas dépenser avec les seules motivations de la mode du moment ou de l'idéologie.

Enfin, je tiens à remercier le personnel municipal pour son investissement professionnel au sein de notre collectivité et pour sa motivation pour le service public, notre bien à tous.

Bonne rentrée à toutes et à tous, bonne lecture de notre bulletin municipal « Beaumont notre ville ».

**Alain Dumeil**  
**Maire de Beaumont**

# Le marché du samedi matin de retour au parc Bopfingen

**P**endant la période des travaux de construction du nouvel hôtel de ville, le marché avait été déplacé. Cette nouvelle implantation avait entraîné une baisse de la fréquentation.

Afin de revitaliser le marché, il a donc été décidé, après concertation avec les

commerçants, de le réinstaller à son emplacement initial.

Pour ce retour, un certain nombre de travaux devaient être effectués, dont la mise en place de la plate-forme pour accueillir les commerçants ; celle-ci a été réalisée sur un support en grave compactée, avec en surface des dalles

alvéolées permettant l'engazonnement. Afin de terminer l'aménagement, le parking situé sur cette place et son environnement sera restructuré, ce qui offrira plus de places de stationnement. Deux cheminements piétons menant du nouveau parking au parvis de l'hôtel de ville ont également été réalisés. ■

## ZAC de la Mourette

**L**a ZAC de la Mourette entre dans sa phase terminale, les derniers aménagements sont pratiquement terminés.

Un dossier important reste encore en cours : la consolidation de la falaise dont une partie s'était écroulée.

Un cabinet géologique a été missionné pour réaliser une étude concernant l'ensemble du site. Cette étude très fouillée a fait ressortir que l'ensemble de la

zone ne présentait aucune dangerosité autre que celle où s'était produit l'éboulement. Cette étude proposait diverses solutions pour traiter ce problème, une consolidation avec filet, ou une consolidation avec la mise en place sur toute la hauteur d'un mur en gabion.

La première solution, bien que moins onéreuse, présentait quelques inconvénients : la vérification annuelle, l'en-

tretien et le dessouchage des arbres et de la végétation afin d'éviter la détérioration du filet. Au vu de ces informations, la solution de la protection par un mur en gabion a été adoptée. Des appels d'offres ont donc été lancés.

Après examen technique et financier des propositions, le choix de l'entreprise sera fait et les travaux seront réalisés au plus vite. ■

## Les tags en ville



**V**éritabile pollution visuelle en ville, ce genre d'expression n'est pas toujours de bon goût et frise parfois l'insulte ou la pornographie.

La ville de Beaumont, en mobilisant ses services municipaux, a donc décidé de lancer une campagne d'effaçage des tags.

Après plusieurs essais pour trouver les produits les plus efficaces, un choix satisfaisant a été arrêté.

Il existe deux types de pollution, celles concernant les édifices publics (transformateurs, mobilier urbain, panneaux de signalisation, etc.) et les dégradations commises sur des biens concernant les particuliers.

Dans ce cas de figure et afin que les services puissent intervenir sur du domaine privé, la charte suivante a été mise en place : le plaignant doit déposer plainte (avec photos à l'appui), soit à la permanence de la police municipi-

pale, bureaux situés à l'école Jean Zay (ouverture le vendredi matin de 10 h 30 à 12 h 30), soit au commissariat de police de Chamalières, de Saint-Jacques ou encore au commissariat central (ouverture tous les jours). Ensuite, le plaignant signe en mairie la convention autorisant la commune à intervenir sur son domaine privé. Le délai d'intervention peut demander quelque temps, ces interventions se faisant de manière groupée.

Une campagne est actuellement en cours, les transformateurs ont été traités, le mobilier urbain et les divers panneaux sont en cours de traitement, le traitement chez les particuliers est lui aussi en cours pour les personnes ayant signé la convention.

Espérant que cette campagne portera ses fruits, car cela a un coût pour la collectivité, nous comptons sur le civisme de chacun pour débarrasser notre ville de ce type de pollution. ■



# Travaux dans les écoles

**C**omme chaque été, les grandes vacances ont été mises à profit pour réaliser quelques travaux dans les groupes scolaires. Ainsi, les plafonds, les murs et les étagères ont été repeints dans les classes de l'école du Masage, des portes ont été remplacées au groupe du Masage et au groupe Jean Zay. Enfin, une alarme a été installée à la cantine Jean Zay. ■



# Le centre technique municipal

**L'**incendie du CTM a fortement perturbé la bonne marche des services durant deux années, ceux-ci se trouvant dispersés sur plusieurs sites de la commune. La réhabilitation du bâtiment est maintenant entrée dans une phase très active, les commandes aux divers corps d'état

retenus ont été passées, une réunion hebdomadaire avec la direction des services techniques de la mairie, l'architecte responsable du projet et les divers intervenants, se tient tous les mardis sur site, permettant de suivre au plus près le phasage des travaux. La toiture endommagée par l'incendie a été déposée, la

charpente remise en état, le bâtiment est actuellement hors d'eau, les travaux intérieurs avancent à grands pas. À la fin de l'année ou au plus tard début 2015, nos équipes pourront se ré-approprier une nouvelle structure parfaitement adaptée aux divers corps de métiers. ■



# Marquage routier

**L**a période estivale, en raison du faible trafic automobile, est propice à la réalisation ou au rafraîchissement de marquage au sol. Différents secteurs sont concernés :

avenue du Mont Dore, rue Vercingétorix, carrefour avenue de l'Europe / avenue du Parc, esplanade du 8 mai, arrêts de bus, etc. Afin que ces travaux se déroulent dans

les meilleures conditions, nous demandons aux automobilistes d'adapter leur vitesse à l'approche des zones de chantiers et de laisser libre les zones de stationnement en cours de marquage. ■



# Les riverains reprennent possession de l'esplanade des Chauffours

**A**près de longs mois de travaux, et tous les désagréments qu'ils ont engendrés, la nouvelle esplanade des Chauffours a été rendue à ses riverains. L'inauguration officielle a été faite le 4 juin par une belle fin de journée. L'ensemble des partenaires et des riverains présents ont pu profiter de ce moment de convivialité. La satisfaction fut le sentiment unanime qui ressortait des différentes interventions. Monsieur Yves Boutry, concepteur du projet d'ensemble, a fait une présenta-

tion détaillée relatant les différentes étapes et les difficultés rencontrées pour mener à bien cette réalisation. Il revenait à Monsieur le Maire de conclure cette soirée ; il a tenu à souligner l'esprit de la continuité républicaine qui a prévalu lors de la dernière étape de ce chantier ; il a ensuite invité les personnes présentes à poursuivre le dialogue autour du verre de l'amitié. Longue vie à ce nouvel espace dont le rendu devrait être encore meilleur lorsque la végétation se sera développée. ■



# La sécurité et la tranquillité publiques sont l'affaire de tous

Aujourd'hui, comme malheureusement

partout, on dénombre à Beaumont beaucoup trop d'actes de dégradations de mobiliers urbains, d'incendies, de vols et d'incivilités. Outre le caractère illégal de tels comportements, il en résulte pour la collectivité une multitude de frais, remises en état, remplacements du matériel volé, etc.



**U**ne réflexion globale est menée sur les différentes stratégies à déployer pour endiguer ces phénomènes. Travailler sur la délinquance, c'est mettre en place des mesures concrètes et complémentaires. Le triptyque gagnant : prévenir, surveiller et sanctionner.

La municipalité dispose d'un éventail d'outils techniques, juridiques et humains pour assumer sa responsabilité en matière de sécurité et de tranquillité publique

En effet, la vidéoprotection s'est imposée comme un moyen technique indispensable en réponse aux problématiques rencontrées : protéger, stopper les vols et permettre l'identification des responsables.

Depuis l'incendie qui a détruit le bâtiment du Centre technique municipal d'une part, mais également suite aux nombreux vols et dégradations subis sur ce site, l'installation de caméras à des points stratégiques autour du bâtiment protègent le site des éventuelles intrusions. Les différents types de caméras, fixes, dômes et rotatives enregistrent en continu les images de jour comme nuit. Le stockage des images est déporté pour rendre impossible leur destruction volontaire. L'utilisation des images se fera uniquement dans le cadre d'une enquête judiciaire.

D'autres bâtiments publics sont la cible des délinquants et notamment les écoles, les cantines. Ces installations doivent également être protégées. Un programme de mise sous alarme est engagé et répondra aux problèmes de ces agissements.

L'équipe des policiers municipaux organise également des variations d'horaires des patrouilles pour être présents aux moments les plus appropriés à la surveillance de l'espace public. Nos équipes sont ainsi moins prévisibles. Un partenariat étroit et concret sur le terrain avec les forces de la police nationale permet également de couvrir le territoire de la commune et de jumeler les actions pour plus d'efficacité.

Dès la rentrée prochaine, le Conseil local de sécurité et de prévoyance de la délinquance (CLSPD) va se réunir pour articuler une stratégie globale sur notre commune. Les axes de travail seront construits avec tous les acteurs et experts de la commune et de l'État en fonction de données chiffrées. Adapter les actions aux préoccupations locales est tout l'enjeu de ce conseil.

## Affichage sauvage et pollution visuelle

L'affichage sans autorisation sur des supports autres que ceux prévus par la municipalité (feux et panneaux de circulation routière, arbres, monuments, etc.) est illégal (articles L 581-4 et suivants et L 581-26 et suivants du Code de l'environnement).

Pour cette infraction, une association peut être condamnée. L'article L. 581-29 du Code de l'environnement donne au maire pouvoir de procéder d'office à la suppression immédiate de cette publicité, tandis que l'article L. 581-34 de ce même code sanctionne d'une amende délictuelle de 7 500 euros l'affichage sauvage en des lieux interdits.

L'affichage sur les vitrines des commerces et autres lieux privés est soumis à autorisation du propriétaire (ou son représentant).

Pour toute demande, contacter les services de la DAC à la Maison des Beaumontois au 04 73 15 15 90.

### Élagage et taille des haies

Les haies et les arbres ne doivent pas empiéter sur la voie publique ou les trottoirs (code de la voirie routière, article L 116-2 et R 116-2). Ils peuvent être la cause d'incidents voire d'accidents sur la voie publique, dont les propriétaires

pourraient être tenus pour responsables.

Chaque particulier doit donc tailler les végétaux débordants au-delà de sa limite de propriété (mur, clôture...). La hauteur autorisée par le Code civil (article 671), est de deux mètres pour les haies plantées à 50 cm de la voie publique, avec un retrait de deux mètres pour les haies d'une hauteur supérieure à deux mètres. ■



## Organisation territoriale : échelon décisionnel et opérationnel

**L**e maire est l'autorité compétente pour prendre et faire respecter les mesures nécessaires au maintien de l'ordre, de la sécurité, de la tranquillité et de la salubrité publics sur le territoire de la commune. Les pouvoirs de police du maire sont fixés par le Code général des collectivités territoriales. Il a également, ainsi que ses adjoints, la qualité d'officier de police judiciaire, conformément aux dispositions du Code de procédure pénale. L'autorité territoriale élabore les orientations et les objectifs politiques en termes de sécurité et de tranquillité publiques. ■



Alain Dumeil, maire



Jean-Paul Cuzin, premier adjoint au maire en charge de la sécurité  
secretariat-maire@beaumont63.fr



Graziella Brunetti, directrice de la police municipale et de la réglementation, organise, décline en stratégie les orientations politiques, et manage les équipes.  
reglementation@beaumont63.fr  
04 73 28 86 83



Thierry Rochais (au milieu), chef de poste de la police municipale, organise la présence et les actions de terrain pour son équipe composée de Sophie Savary et Patrice Giry.  
police@beaumont63.fr - 04 73 28 86 86

# Maîtrise des dépenses d'énergie : des résultats concrets

**L**a commune de Beaumont travaille depuis près de quatre ans à la définition et la mise en œuvre d'un plan pluriannuel d'investissements sur son patrimoine bâti. Elle a fait le choix de baser sa réflexion sur le suivi strict de son profil énergétique, lui permettant ainsi d'approfondir les enjeux énergétiques et économiques des actions et travaux à mener et de pouvoir, progressivement, en mesurer les impacts.

L'une des pistes de travail suivie pour maîtriser au mieux ses dépenses de fonctionnement, en parallèle au lancement spécifique de travaux, a concerné la question de l'achat de l'énergie, incontournable paramètre d'une équation simple : **coût de fonctionnement = consommations x prix de l'énergie**

Le contexte législatif a de fait accéléré cette réflexion : les tarifs réglementés de vente de gaz na-

tuel pour les consommateurs non-domestiques vont être progressivement supprimés, conformément aux dispositions de l'article 25 de la Loi relative à la consommation modifiant l'article L.445-4 du Code de l'énergie.

Avec l'aide d'un assistant maîtrise d'ouvrage (AMO) et de l'Association pour un développement urbain harmonieux par la maîtrise de l'énergie (ADHUME), partenaire de la collectivité sur les thématiques de l'énergie, la ville a choisi de mettre un terme au contrat d'exploitation qui arrivait à échéance, et dont l'objectif, au-delà de la maintenance, de la conduite et des travaux en chaufferies, était également de prendre en charge l'achat du gaz naturel (la gestion de plusieurs bâtiments communaux est confiée depuis le 1er août 2014 à la société DALKIA).

La ville a repris la main sur ce dernier poste, en travaillant en parallèle sur l'optimisation des contrats d'entretien et de renouvellement des organes de chauffage.

Une consultation a été lancée en avril dernier afin de mettre en concurrence les fournisseurs de gaz naturel présents sur le marché : 1 800 MWh ont été négociés à un prix inférieur de 15,6 % aux tarifs réglementés encore en vigueur. Au regard des coûts portés jusqu'ici par la ville dans le cadre de son contrat d'exploitation, elle réalise une économie de l'ordre de 43 000 € TTC sur un an.

Cette économie fonctionnelle est une très bonne nouvelle. Elle pourra permettre d'intensifier les investissements sur le patrimoine, afin d'en améliorer le confort et d'en maîtriser toujours mieux les consommations. ■



# Schéma de randonnées

**E**n date du 22 mars 2013, le conseil de la communauté d'agglomération a adopté la réalisation du schéma de randonnée de la « Couronne sud ». Ces itinéraires traversent treize communes dont Beaumont. Ce réseau, en toile d'araignée, se compose de 170 km de sentiers reliant les berges de l'Allier à la chaîne des Puys. Deux panneaux de départs de randonnées indiquant les itinéraires seront implantés durant l'été : un du parking de la mairie, allée Stéphane Hessel et l'autre du bassin d'orage du Pourliat par le parking covoiturage de la rue des Têtes. Un jalonnement et un balisage matérialisés par des flèches et des ronds jaunes guideront les utilisateurs. ■



# Remise des prix du concours des potagers et maisons fleuries

**S**uite à l'appel à participer au concours des potagers et maisons fleuries 2014, une quinzaine de participants se sont manifestés. Un jury composé de trois élus, Josiane Bohatier, Alexandre Triniol et Alix Hirlemann,

et de trois agents municipaux, Bachir Vincent, Patrice Diaz et Sylviane Paysan, s'est rendu sur place afin d'établir un classement.

**La remise des prix se tiendra le jeudi 4 septembre à 18 h 30, à la Maison des Beaumontois.**

**À cette occasion, sera inaugurée une exposition de vannerie de l'artiste Dominique Arrault (ci-dessous), à voir du 4 au 26 septembre à la Maison des Beaumontois, du lundi au vendredi de 9 h à 19 h et le samedi de 9 h à 12 h. Entrée libre. ■**



# Agenda de la rentrée 2014



## Maison des Beaumontois

Ouverte du lundi au vendredi de 9 h à 19 h et le samedi de 9 h à 12 h

### Expositions

- **12e édition du festival international de la photographie Nicéphore +**

Association Sténopé

Thème : Les natures mortes

Du 4 au 24 octobre

Vernissage mardi 14 octobre à 18 h 30 à la Maison des Beaumontois

- **Triennale mondiale de l'Estampe**  
AMAC (Association mouvement d'art contemporain) du 27 octobre au 16 novembre  
Vernissage mardi 28 octobre à 18 h 30 à la Maison des Beaumontois.

## Le Tremplin

- **Les Automnales : spectacle « Ali 74, le combat du siècle »**  
Vendredi 7 novembre à 20 h 30.  
Tarif réduit : 6 € / Plein tarif : 10 € (gratuit pour les moins de 8 ans).

Prévente à la Maison des Beaumontois - Contact : 04 73 15 15 90

### L'histoire d'un combat, un combat pour l'histoire

Le combat du siècle a eu lieu en 1974 à Kinshasa (Zaïre). Le légendaire boxeur Mohamed Ali affronte le redoutable George Foreman dans un match aux enjeux symboliques.

En nous racontant Cassius Clay devenu Mohamed Ali, Nicolas Bonneau nous replonge dans l'histoire de la société américaine des années soixante et soixante-dix : lutte des Noirs pour les droits civiques, guerre du Vietnam, montée en force des médias.

Entre images d'archives et images du combat, musique oscillant de Bach au rock, le combat du siècle se présente sous la forme originale d'un ciné-récit-concert.

- **Concert tout public à partir de 6 ans « La RASBAÏA sème la pagaille »**

Dimanche 14 décembre à 17 h (entrée libre).

Ce concert spectaculaire sur la pagaille, dans tout ce qu'elle a de dévastateur, mais également de drôle et de ludique, permet d'interpeller les enfants sur ce qu'ils vivent et sur les déclics créatifs qui peuvent surgir même à l'intérieur d'un grand désordre. La pagaille peut être partout mais de chaque désordre naît une nouvelle étape de création.

- **Musiques actuelles** : détails des concerts sur le site Internet du Tremplin  
[letremplin-beaumont63.com](http://letremplin-beaumont63.com).

Vous pourrez prendre connaissance des événements à venir en consultant le site internet de la mairie de Beaumont  
[www.beaumont63.fr](http://www.beaumont63.fr).



# Les guêpes rouges-théâtre

La compagnie Les guêpes rouges-théâtre est en

VIE CULTURELLE

résidence à Beaumont depuis 2011 et sera en action sur ce territoire jusqu'en février 2016.

**Ê**tre en résidence, c'est développer des propositions théâtrales à la rencontre des habitants-spectateurs, c'est proposer des formes de rencontres théâtrales différentes, ouvertes sur la ville et les publics : spectacles, petites formes, chantiers pour amateurs, interventions en écoles...

Être en résidence, c'est affirmer le lien continu que nous faisons entre la vie et l'art, entre la ville et le théâtre, entre le monde dans lequel nous évoluons (vous et nous) et le regard avec lequel nous le réfléchissons sur scène.

Être en résidence, c'est être acteur à part entière de la politique culturelle locale en proposant des formes à destination de la population beaumontoise.

## La saison sera constituée de quatre rendez-vous avec Les guêpes rouges-théâtre

Ces rendez-vous vous permettent :

- de voir des spectacles,
- de participer à des chantiers pour grands et petits,
- d'envisager de faire partie d'une troupe amateur créée à Beaumont à la rentrée 2015 !

Toutes les informations sur la saison 2014-2015 des Guêpes rouges-théâtre sont rassemblées dans un livret que vous trouverez dans tous les points habituels : Maison des Beaumontois, Le Tremplin, mairie... ainsi que sur le site de la compagnie : [www.lesguepesrouges.fr](http://www.lesguepesrouges.fr) et sur sa page Facebook.

## En octobre, une proposition en deux temps : Dans tous les sens

Dans tous les sens 1 : découvrez !

(parcours spectacle)

**Théâtre / danse / langue des signes française**

Chaque représentation est suivie d'une rencontre avec le public.

Un poème gardé secret jusqu'à la dernière partie du spectacle est interprété, donné à voir, percevoir, comprendre et entendre, en quatre scènes : une scène avec un comédien, une scène avec un danseur, un parcours sensoriel, une scène avec un comédien sourd.

Selon que l'on est un spectateur entendant ou sourd, on suit le parcours dans un sens ou l'autre. On assiste alors à une révélation progressive du sens, en partant de la langue que l'on connaît le moins à celle que l'on maîtrise le mieux.

Cette proposition constituera à la fois un parcours ludique tout public, une sensibilisation à la langue des signes, une traversée des langues et langages autour d'un même texte.

**Le jeudi 9 octobre à 19 h ou à 20 h (au choix)**

**Collège Molière à Beaumont**

Entrée libre sur réservation au 04 73 15 15 90.

Dans tous les sens 2 : à vous de jouer !

(chantier court à partir de 15 ans pour amateurs sourds ou entendants)

**Théâtre / danse / langue des signes française**

Un chantier court, de quatre jours, avec ouverture au public le dernier jour.

Sur le même principe que le parcours spectacle, un poème commun sera proposé aux participants, qui travailleront selon leur choix en interprétation théâtrale, en danse et /ou en LSF. Encadré par les artistes du spectacle, ce chantier complet qui p e r m e t d'aborder des enjeux liés au théâtre et à la danse offre également

une première approche de la langue des signes comme langage théâtral.

**Maison des Beaumontois, salle Anna Marly**

**Les lundi 27, mardi 28 et mercredi 29 octobre : 13 h - 19 h,**

**jeudi 30 octobre : 14 h - 21 h avec ouverture au public à 20 h.**

Coût du chantier : 15 € / 10 € (tarif réduit)

Informations et inscriptions auprès de la compagnie au 04 73 25 32 19 ou par mail :

[lesguepesrouges@gmail.com](mailto:lesguepesrouges@gmail.com)



## GROUPE DE LA MAJORITÉ

### Réussir ensemble pour Beaumont

Alain Dumeil	Francis Chatellin
Jean-Paul Cuzin	Chantal Susanna
Aline Faye	Marie Malanczyk
Didier Caron	Michel Preau
Marie-Anne Meunier	Agustina Montjotin
Damien Martin	Stéphane Isnard
Josiane Bohatier	Muriel Verdellet
André Jammot	Nathalie Besse
Josette Mignot	Alexandre Triniol
Jean-Pierre Cogneras	Delphine Menard
Jean-Marie Gory	Alix Hirlemann
Josiane Marion	Allan Rauter
Francis Gaumy	

## À chacun sa méthode

En démocratie la majorité dirige, l'opposition s'oppose. Cette vision manichéenne et assez classique peut désigner des pratiques bien différentes.

Nous avons connu la position d'opposant, nous l'avons occupée, certes sans plaisir mais toujours en étant respectueux, d'abord du résultat de l'expression de nos concitoyens, et ensuite de nos opposants mais aussi en restant à la place qui devait être la nôtre.

Aujourd'hui, nos opposants ont fait le choix d'un autre registre en « *renforçant la résistance de principe* ». Serions-nous des ennemis à combattre ? Notre ville serait-elle en danger ?

L'amertume et la déception ne

peuvent et ne doivent pas tout justifier. Bien entendu, la critique est nécessaire mais l'outrance n'est jamais bonne conseillère. Ne leur en déplaise, Beaumont existait avant eux, et nous en sommes convaincus, existera après nous. Il en va de l'ordre des choses.

### Exemple du dossier du point poste de la place du Parc

La direction de La Poste a pris la décision de réorganiser ses services dans le département. Dans ce cadre, 23 bureaux seront fermés dont le bureau annexe de Beaumont situé place du Parc. Afin que les choses soient claires pour tous, il est évident que personne dans no-

## GROUPE DE L'OPPOSITION

### Beaumont ville du bien vivre et des solidarités

François Saint-André  
Nadine Pialoux  
Hervé Mantelet  
Marie-Christine Leymarie  
Sébastien Mostefa  
Gaël Drillon

## Les propositions d'IDÉES pour Beaumont

À IDÉES pour Beaumont, forts de notre proximité avec les Beaumontoises et les Beaumontois, fidèles à nos engagements et à notre indépendance, nous vous faisons les propositions suivantes à défendre en commissions et en conseil municipal :

**Le maintien du bureau de poste de la place du Parc.** Nous défendons un service public indispensable à nos concitoyens des quartiers de Boisbeaumont et de la Mourette, en particulier pour ceux d'entre eux qui sont les plus fragilisés ou les plus âgés. Contre le choix

de la nouvelle municipalité qui souhaite supprimer ce bureau de poste, nous appelons à signer la pétition lancée par les commerçants du quartier (consultable sur notre site).

**L'ouverture d'un deuxième centre pour l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH)** dans l'école du Masage. Avec la mise en place des nouveaux rythmes scolaires et l'école le mercredi matin, il s'agit là d'un service indispensable aux familles qui souhaiteraient laisser leurs enfants au restaurant scolaire le mercredi midi, et au centre de

## Conseillères municipales non inscrites à un groupe

Christine Thomas  
Dominique Molle

tre groupe ne se félicite de cette décision. Il est tout aussi évident que si la signature d'une pétition était de nature à modifier les choses cela se saurait et nous aurait conduits à nous associer à ce type de démarche voire à l'initier. Que les commerçants fassent part de leur inquiétude cela est tout à fait normal. Mais que cette inquiétude soit exploitée et manipulée politiquement par l'opposition, cela devient plus contestable.

On se souvient de ce qui est advenu après les pétitions et autres vœux pris par le conseil municipal de l'époque par exemple, lors de la fermeture du commissariat de police de Beaumont et lors du transfert des pompiers vers Aubière.

Notre position se veut simple et pragmatique. Elle est uniquement pilotée par l'intérêt général en faisant face à une situation non voulue mais que nous ne pouvons ignorer.

Si nous restons lucides sur le fait que le passage d'un bureau de poste annexe à relais commerçant conduira vraisemblablement à une évolution sur certains services nous savons aussi que l'augmentation très sensible des plages d'ouverture permettra à de nouveaux clients de bénéficier d'accès à des prestations auxquelles ils ne pouvaient prétendre précédemment.

Pour être complet, il convient de rappeler que le distributeur auto-

matique de billets sera maintenu place du Parc et que le bureau principal de l'avenue du Mont-Dore sera rénové pour une meilleure qualité de service.

Au-delà des pétitions, faut-il rappeler à certains, pris aujourd'hui d'amnésie, le lyrisme de leurs déclarations d'hier sur des implantations de commerces au quartier de la Mourette ou dans le centre bourg et l'aménagement de la zone d'activité de Champ Madame avec l'implantation d'un hôtel et d'un restaurant. Chacun peut aller constater et appréciera par lui-même le résultat...

Non décidément, ces méthodes ne sont pas les nôtres. ■

loisirs l'après-midi. Ce même ALSH devrait aussi être ouvert pendant les vacances scolaires comme nous le proposons dans notre programme en mars dernier.

Le choix de la municipalité d'un accueil sur le seul site de l'école Jean Zay est pénalisant pour celles et ceux qui peuvent avoir des difficultés à se déplacer.

**Le respect des associations et le maintien de leur présence** à Beaumont sans a priori et sans condition idéologique. Les *Caf'teuses*, ou bien encore *Paroles de Bibs* (associations existantes à Beaumont depuis de

nombreuses années) doivent être réintégrées dans leurs locaux, quitte à mutualiser les occupations avec d'autres comme nous le proposons dans notre projet.

**Un véritable engagement pour l'environnement, la qualité de vie et la propreté urbaine.** Ainsi, les avaloirs des bacs enterrés situés Esplanade des Chauffours à proximité de l'église Notre Dame de la Rivière doivent être installés pour une mise en service ; le système est aménagé depuis la réalisation de cette voirie, en partenariat avec Clermont Communauté, et il serait

incompréhensible que ce ne soit pas réalisé au regard des coûts engagés (environ 12 000 euros).

L'action politique d'IDÉES pour Beaumont a toujours été guidée par une volonté de placer l'intérêt général au-dessus des intérêts particuliers. La nouvelle municipalité partage-t-elle cette définition du service public ?

Avec IDÉES pour Beaumont, œuvrons pour que nos propositions se réalisent, au service de tous, pour une ville du bien vivre et des solidarités. ■

[www.idees-beaumont.org](http://www.idees-beaumont.org)

# Chronique des « Six collines » : soit dit entre nous...

**N**ous avons donné la parole à Frédérique Marty, résidente aux « Six collines » qui, rappelons-le, est un immeuble situé dans le quartier de la Mourette et destiné essentiellement à des personnes âgées et/ou handicapées non dépendantes pouvant bénéficier d'une vigie assurée par des étudiants ainsi que d'animations organisées par le Centre communal d'action sociale.

Après une première rencontre le 28 juin 2014 entre les résidents des « Six collines » et plusieurs nouveaux élus de la mairie de Beaumont, dont M. le Maire lui-même, un repas fut organisé par des élus dans la salle du rez-de-chaussée de

la résidence le 12 juillet. Ce repas aussi gourmand que sympathique permit un dialogue entre Mme Faye, vice-présidente du CCAS et d'autres représentants municipaux ainsi que des employés du CCAS avec les invités des « Six collines » qui avaient pu se libérer : Paulette Maurel, Éliane Passemard, Monique Charles, les étudiants (Théophile, Éric et Steven) ainsi que votre nouvelle chroniqueuse !

Beaucoup d'échanges et entre « la poire et le fromage », nous avons également beaucoup parlé de nos attentes et espoirs. En cela, la nouvelle équipe n'hésite pas à s'investir pour faire le lien entre nous et différentes autorités officielles afin de

trouver des réponses à nos problèmes : comme le positionnement des bacs de compostage par exemple, dont l'installation dans notre espace à déchets fait débat, mais aussi le problème récurrent du stationnement illicite dans notre parking privé, sans oublier ceux dus à notre éloignement du centre-ville. C'est Sandrine Chalançon qui va reprendre le projet d'animation dans la salle communale de la résidence. Elle passera d'abord chez chacun d'entre nous afin d'entendre nos souhaits.

Gageons que ce dialogue commun doublé d'enthousiasme ne tardera pas à porter ses fruits ! Comptez sur moi : je vous raconterai tout ! ■

## Journées européennes

## du patrimoine



**S**eptembre 2014 : la ville de Beaumont participera aux Journées européennes du patrimoine qui auront lieu le samedi 20 et dimanche 21. Cette année les Journées auront pour thème « Patrimoine culturel, patrimoine naturel ». Aussi, Beaumont organisera un programme découverte durant ces deux jours autour de ce thème. Un parcours vous sera proposé animé par deux guides professionnels, l'un spécialiste de la géologie et l'autre du patrimoine bâti. Ensemble, ils vous feront découvrir votre ville sous un aspect différent, ce cheminement se terminant par une visite de cave du vieux Beaumont très peu connu de nos administrés. En espérant que ce programme attirera un grand nombre de Beaumontois, nous vous invitons à découvrir le parcours choisi et à vous inscrire pour la visite de la cave qui se fera par petit nombre (places limitées) au 04 73 15 15 90.

**Informations et parcours disponibles**

sur le site de la ville : [www.beaumont63.fr](http://www.beaumont63.fr) ■

**PUB**

## AGENDA

### Repas du CCAS

Un repas dansant pour les 65 ans et plus sera organisé par le CCAS le mercredi 19 novembre à 12 h 30 à la salle des fêtes. Les personnes intéressées doivent s'inscrire au 04 73 15 15 93 (nombre de places limité).

## SEPTEMBRE

### Jeudi 4 septembre

Remise de prix du concours des potagers et des maisons fleuries à la Maison des Beaumontois à 18 h 30.

### Samedi 6 septembre

Forum des Associations à la salle des fêtes de 10 h à 17 h. Entrée libre.

### Du jeudi 4

### au vendredi 26 septembre

Exposition de vannerie de l'artiste Dominique Arrault à la Maison des Beaumontois, du lundi au vendredi de 9 h à 19 h et le samedi de 9 h à 12 h. Entrée libre. Vernissage le jeudi 4 septembre à 18 h 30 à la Maison des Beaumontois.

### Vendredi 19 septembre

Permanence de Jean-Pierre Gonzalez, commissaire enquêteur de 14 h à 16 h en mairie pour recevoir les administrés pour l'enquête publique concernant la modification n° 4 du plan local d'urbanisme et la modification du périmètre de protection des monuments historiques.

### Samedi 20

### et dimanche 21 septembre

Journées européennes du patrimoine : parcours dans la ville autour du thème « Patrimoine culturel, patrimoine naturel » animé par des guides professionnels. Plus d'infos sur [www.beaumont63.fr](http://www.beaumont63.fr). Inscriptions au 04 73 15 15 90.

### Mercredi 24 septembre

Réunion du conseil municipal à 20 h dans la salle du conseil en mairie.

### Vendredi 26 septembre

Permanence de Jean-Pierre Gonzalez, commissaire enquêteur de 14 h à 16 h en mairie pour recevoir les administrés pour l'enquête publique concernant la modification n° 4 du plan local d'urbanisme et la modification du périmètre de protection des monuments historiques.

## OCTOBRE

### Jeudi 2 octobre

Concert Bye The Fall + Jóláhöttur + Morgane Imbeaud à 20 h 30 au Tremplin. Tarif unique : 4 €.

### Du jeudi 2 octobre

### au jeudi 18 décembre

Exposition de photo de François Nuq, visible les soirs d concert ou sur RDV au 04 73 88 18 88.

### Du samedi 4

### au vendredi 24 octobre

Exposition 12e édition du festival international de la photographie Nicéphore + proposée par l'association Sténopé sur le thème des natures mortes à la Maison des Beaumontois. Vernissage mardi 14 octobre 2014 à 18 h 30 à la Maison des Beaumontois.

### Jeudi 9 octobre

Concert Adam Wood + The Marshals + Brace ! Brace ! à 20 h 30 au Tremplin. Tarif unique : 4 €.

Représentation du parcours théâtre / danse / langue des signes française proposé par Les guêpes rouges-théâtre à 19 h ou 20 h (au choix) au collège Molière. Entrée libre sur réservation au 04 73 15 15 90.

### Lundi 13 octobre

« Semaine Bleue », activités du CCAS, à partir 13 h 30, animations diverses suivies d'un goûter aux « Six collines », 15 esplanade Toussaint-Louverture.

### Mercredi 15 octobre

Arvern'Blues présente Campbell Brothers en concert à 20 h 30 au Tremplin. Prévente Librairie les Volcans / Espace Victoire : 22 € - tarif soir : 25 € - étudiants : 18 € (attention pas de paiement CB).

### Jeudi 16 octobre

« Semaine Bleue », activités du CCAS, à partir de 13 h 30, concours de belote réservé aux Beaumontois suivi d'un

goûter à la salle Galipote du CAB, 23 rue René-Brut.

### Du samedi 18 octobre

### au lundi 3 novembre

Vacances scolaires de la Toussaint

### Jeudi 23 octobre

Concert Flip Grater + Leopoldine à 20 h 30 au Tremplin. Tarif unique : 6 €.

### Du lundi 27 octobre

### au dimanche 16 novembre

Exposition Triennale mondiale de l'Estampe avec AMAC de Chamalières à la Maison des Beaumontois. Vernissage le mardi 28 octobre à 18 h 30 à la Maison des Beaumontois.

### Lundi 27, mardi 28

### et mercredi 29 octobre

Chantier théâtre / danse / langue des signes française proposé par Les guêpes rouges-théâtre, de 13 h à 19 h à la salle Anna Marly de la Maison des Beaumontois. Plein tarif : 15 € - tarif réduit : 10 €. Infos et inscriptions au 04 73 25 32 19.

### Jeudi 30 octobre

Présentation au public du chantier théâtre / danse / langue des signes française proposé par Les guêpes rouges-théâtre, à 20 h, à la salle Anna Marly de la Maison des Beaumontois.

## NOVEMBRE

### Vendredi 7 novembre

Spectacle « Ali 74, le combat du siècle » dans le cadre des Automnales en partenariat avec le Conseil général à 20 h 30 au Tremplin.

Tarif réduit : 6 € / Plein tarif : 10 € (gratuit pour les moins de 8 ans).

Prévente à la Maison des Beaumontois, infos et réservation au 04 73 15 15 90.

### Jeudi 13 novembre

Concert 69 + guest à 20 h 30 au Tremplin. Tarif unique : 6 €.

## Quadrillage céleste



## Appel aux photographes

Nous invitons celles et ceux qui ont en leur possession une photo insolite prise à Beaumont à l'envoyer par courriel à :

[service-communication@beaumont63.fr](mailto:service-communication@beaumont63.fr)  
Merci d'avance aux lecteurs qui alimenteront cette rubrique.